

"1er poste", un dispositif de développement pédagogique des enseignant·e·s-chercheur·euse·s stagiaires (<https://sup.service.univ-rennes2.fr/article/dispositif-developpement-pedagogique-enseignant-chercheur-chercheuses-stagiaires>)

Objectifs du dispositif

Cette formation, en application de l'arrêté du 8 février 2018 fixant le cadre national de la formation relatif à l'approfondissement des compétences pédagogiques des maîtres et maîtresses de conférences stagiaires, a été mise en place pour répondre aux objectifs suivants :

- Développer ses compétences pédagogiques ;
- S'engager dans une démarche réflexive ;
- Développer des habitudes de travail collaboratif ;
- Mobiliser de manière raisonnée les technologies numériques ;
- Produire des supports, outils et méthode.

Organisation du dispositif

Ce dispositif, sous l'appellation "1er poste", a été conçu autour de trois axes :

- Des séances collectives de présentation du dispositif, de formation à la pédagogie dans l'enseignement supérieur et de présentation des projets pédagogiques individuels lors d'une séance de clôture ;
- Un projet pédagogique individuel (PPI), accompagné par un·e ingénieur·e pédagogique ;
- Des rencontres avec l'équipe de direction pour échanger sur le contexte de l'Université Rennes 2.

Année 2021 - 2022

Pour cette année universitaire, 10 maîtres et maîtresses de conférences stagiaires sont accompagnés par les ingénieures pédagogiques du SUP de Rennes 2 et du Suptice de Rennes 1.

La situation sanitaire que nous rencontrons actuellement à amener à faire évoluer le dispositif habituellement organisé en présentiel à passer en distanciel.

Programme des séances collectives



23 mars 2021